



Liaison collège/lycée en Langues Vivantes.

publié le 03/12/2012 - mis à jour le 14/06/2017

Un espace de réflexion pédagogique pour les enseignants de langue : la liaison seconde/lycée en LV. (Secteur de Thouars, Deux-Sèvres).

Descriptif :

Liaison collège/lycée: un espace de réflexion et de mutualisation pédagogique.

Sommaire :

- La charte interlangue : les mêmes attentes comprises par tous
- Un « passeport » interlangue. Un outil de liaison
- Une séquence en commun pour un cours en commun

Les formations de « liaisons troisième seconde » peuvent être l'occasion pour les enseignants de langue d'un même bassin de se rencontrer et de lutter contre l'isolement dans certaines zones rurales et dans certains petits collèges. Ces rencontres peuvent devenir, bien sûr, un espace de réflexion et parfois même de **mutualisation pédagogique** et « **interlangue** ». Les enseignants de collèges et de lycées peuvent y trouver également un espace pour s'accorder et échanger sur des points essentiels tels que les évaluations et les entraînements, la place de l'oral, les TICE et la diversité des supports, le rôle crucial de la mémorisation, ou tout simplement la continuité des outils et des manuels.

Le fait de se rencontrer permet, en outre, de se rendre compte que les difficultés sont souvent les mêmes et qu'il est inutile de se « renvoyer les responsabilités » pour justifier les éventuelles lacunes des élèves.

Le diaporama proposé ci-après est une proposition de synthèse de tous les points pédagogiques qui ont été abordés lors des rencontres afin de mieux préparer les élèves à rentrer au lycée et à franchir le cap souvent difficile de la seconde.

Sur le secteur de Thouars, dans les Deux Sèvres, ce travail collégial a permis aux enseignants de se connaître et de se regrouper afin de faire des constats concrets, pertinents et constructifs qui ont permis d'aller **au-delà de l'échange et de la formation**.

 **Diaporama. Liaison collège/lycée en LV** (PowerPoint de 281.5 ko)
Réflexion et mutualisation autour de la liaison collège/lycée

Toutefois, cette réflexion pédagogique commune est un préambule incontournable à toute autre démarche de liaison. Il permet aux enseignants de s'accorder afin de mettre en place des actions concrètes de liaison en faveur des élèves.

● La charte interlangue : les mêmes attentes comprises par tous

 **Charte interlangue** (Word de 32.5 ko)
Charte interlangue pour tous les élèves de LV d'un secteur

Les journées de réflexion ont débouché sur le secteur de Thouars par l'élaboration d'une charte (voir ci-après) commune à tous les élèves du secteur de la sixième à la terminale. Ce document est le fruit d'un travail de groupe et vise à signifier à tous les élèves apprenants de langues vivantes que leurs professeurs partagent **les mêmes attentes et les mêmes exigences**. Cette charte est donc au cœur de la problématique de liaison. Le professeur peut s'en servir, en outre, en début d'année, pour expliciter sa démarche pédagogique. Il convient alors de la faire signer par les élèves et leurs parents en début d'année.

● Un « passeport » interlangue. Un outil de liaison

Le passeport troisième/seconde (Word de 84.5 ko)

Un outil de liaison pour les professeurs de langue

Lors de la deuxième partie de la formation, les enseignants ont élaboré collégialement un autre outil de liaison pour le secteur de Thouars. Ce document est une sorte de passeport qui sera utilisé pour transmettre aux collègues de lycée dès la fin de la troisième un outil qui aidera à **diagnostiquer** les éventuelles difficultés des futurs élèves de lycée. Ce document a été conçu sur la base des référentiels (CECRL, fiche A2 de validation du DNB et préambule commun du niveau A2, palier 2) dont le groupe disposait afin de constituer sa propre fiche de liaison.

Ce passeport de liaison n'est pas une grille officielle ou institutionnelle de validation. Il s'agit bien d'un outil utilisé par les enseignants et pour les enseignants d'un même secteur. Il ne présente pas de redondance par rapport à la validation de la compétence 2 du pilier 3 du Socle Commun.

L'intérêt de cette fiche de liaison est d'informer les enseignants de seconde sur le profil de l'élève arrivant au lycée. Les éléments personnels qui y figurent sont : le parcours linguistique, les séjours à l'étranger, les classes européennes ou bi-langues, la langue source de l'élève si elle diffère du français etc. Une grille renseigne très vite les enseignants sur le niveau de l'élève.

Cet outil permet d'articuler et de nourrir les rencontres collèges/lycée du bassin. Il peut apporter une aide supplémentaire, également, lors des **évaluations diagnostiques** et lors de la mise en place d'éventuels groupes de compétence.

● Une séquence en commun pour un cours en commun

Enfin, cette formation a permis de participer de façon constructive à la journée d'immersion des élèves de troisième dans le lycée de secteur. Cette journée a lieu tous les ans et, plutôt qu'une simple « visite » des cours et du lycée, les enseignants de langues vivantes ont souhaité que les élèves puissent participer et interagir avec un nouveau professeur dans un nouvel environnement : la classe de seconde.

L'objectif est de mettre les collégiens en confiance afin qu'ils dédramatisent le passage en seconde.

La mise en œuvre est simple. Les enseignants d'anglais, d'allemand et d'espagnol se rencontrent environ deux mois avant cette journée d'immersion. Ils préparent ensemble en « intra-langue » cette fois, une séquence de type **A2 palier 2 (L'ici et l'ailleurs)** qui convient particulièrement dans cette démarche de liaison. Tous les élèves de troisième et de seconde travaillent sur la même problématique et plus ou moins sur les mêmes objectifs linguistiques. Lors de la journée au lycée, les élèves de troisième se retrouvent mélangés avec quelques élèves de seconde. La langue mémorisée en amont leur permet d'échanger et de prendre la parole devant leur nouveau professeur et surtout en présence d'élèves de seconde.

Il est souhaitable que les élèves de troisième arrivent au lycée vers la fin de la séquence. Cela leur donne encore plus d'autonomie et d'aisance lors du cours au lycée. Il est très gratifiant pour un collégien de pouvoir **participer à l'oral en interaction voire en continu** dans un nouvel environnement qui est pourtant souvent source d'appréhension.

Ce travail collégial entre professeurs d'un même secteur peut contribuer à instaurer chez les futurs lycéens le cercle vertueux de la confiance.



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.